

Nicolas Sarkozy

*Député des Hauts de Seine
Maire de Neuilly-sur-Seine
Ancien Ministre*

PARIS, le - 6 MAI 2002

N/Ref : EC

Monsieur,

J'ai lu avec une grande attention votre courrier dans lequel vous évoquez votre profond mécontentement à propos de l'absence de transposition de certains textes communautaires concernant les artisans, les commerçants et les agriculteurs.

Je suis bien conscient de la nécessité de protéger ces professions qui sont trop souvent mal considérées. Ainsi toute avancée du droit communautaire en votre faveur doit évidemment trouver un écho immédiat au sein du droit français afin que puissiez en bénéficier.

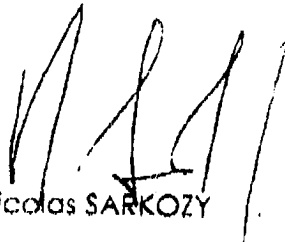
En dépit des progrès réalisés par la France en matière de transposition, la persistance des retards reste une source de grandes préoccupations.

Notre pays a d'ailleurs été condamné par la Cour de justice des communautés européennes le 16 décembre 1999 à propos des avantages donnés à la Mutualité Française, pour avoir manqué de prendre les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer de manière complète à deux directives du Conseil. Cela n'a pas incité davantage le gouvernement à agir afin de combler cette lacune.

.../...

Ainsi, il sera de notre devoir, en cas de retour aux affaires, de procéder aux adaptations adéquates du Code de la Mutualité, et plus généralement de régulariser notre situation en accélérant le processus de transposition des directives communautaires et ce en toutes matières.

En vous remerciant de m'avoir fait part de vos réflexions avec autant de sincérité, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas SARKOZY

Monsieur Jean-Pierre _____

24000 - PERIGUEUX